



le rôle du psychologue en **institution** **gériatrique**

Session de formation
PARIS
7, 8 et 9 décembre
2022

catalogue
2022



le rôle du psychologue en institution gériatrique niveau 1

L'apport du psychologue dans les institutions gériatriques s'est considérablement développé ces dernières années. Cette formation vous propose une réflexion renouvelée sur sa place, sa pratique et sa déontologie. - **Programme de base – niveau 1**

argument

L'apport du psychologue dans les institutions gériatriques s'est beaucoup développé ces dernières années, entraînant une réflexion renouvelée sur sa place, sa pratique et sa déontologie.

Les sollicitations institutionnelles mais également celles des personnes âgées et des familles, les obligent à clarifier et à préciser leurs rôles et leurs missions. Aussi varié que riche, le travail auprès de la personne âgée et au sein d'une équipe pluridisciplinaire est aussi complexe. Il demande recul et mise en perspective ; c'est ce que cette formation vous propose.

objectifs

Appréhender les aspects déontologiques et le cadre légal des missions du psychologue en institutions gérontologiques.

Intégrer le psychologue dans le parcours de la personne âgée en interaction avec le reste des acteurs : quoi dire, quoi faire, avec qui ?

Mettre en place un accompagnement clinique avec l'équipe et/ou avec la personne âgée.

contenus

Programme de base, d'une durée de 3 jours consécutifs.

Il pourra être poursuivi éventuellement par un programme complémentaire de 2 jours sur les spécificités psychogériatriques notamment la prise en charge des troubles du comportement qui émaillent les pathologies neurodégénératives ou les pathologies psychiatriques.

jour n°1 - matin

Présentations professionnelles et recensement des pratiques, connaissances théoriques des participants, analyse des attentes.

Apports complémentaires théoriques :

- Le cadre légal (loi 2002, loi ASV / notion de protection des patients) et la description du parcours des personnes âgées.
- Les missions du psychologue. Le code de déontologie : rappel
- Comment se positionner par rapport à la hiérarchie en institution, les droits et les devoirs de chacun.

Le rôle institutionnel du psychologue :

- Réflexions autour de la position du psychologue en institution
- Ses missions en regard du projet d'établissement, démarche qualité, bientraitance, secret professionnel.
- Les écrits : pour qui ? pourquoi ? quels écrits ?

Comprendre la loi et ses applications / Savoir se positionner dans une institution

jour n°1 - après-midi

Rôle du psychologue auprès des personnes âgées :

- Le vieillissement : spécificités somatiques, sociales, cognitives et psychologiques
- Le travail en individuel : évaluation des besoins- entre thérapie, soutien, réhabilitation ou accompagnement auprès des résidents
- Les projets de vie individualisés.

Comprendre et appliquer le travail spécifique du psychologue auprès de la personne âgée

jour n°2 - matin

Rôle du psychologue auprès des équipes et interfaces avec l'extérieur :

- L'Ehpad dans le paysage gérontologique : interface ouverte sur le monde ?
- Le psychologue dans une équipe interdisciplinaire : expliquer et appliquer son rôle, transmission d'information, question du glissement de tâche et inscription dans une démarche de complémentarité. Relations avec les autres corps de métier en institution.
- La notion d'appartenance institutionnelle et ses liens avec les activités du psychologue.
- Les groupes de parole et/ou d'analyse des pratiques. Leur importance et leur mise en place. Pourquoi ? Pour qui ? Quel soutien ?

Rôle du psychologue auprès des familles :

- La place du psychologue dans le processus d'accueil et d'intégration en institution.
- L'accompagnement des familles et l'aide à proposer
Quels types de rencontres proposer ? (entretiens individuels, réunions...)
- Réflexions autour d'activités personnes âgées-familles-soignants : quels intérêts ? bénéfices ? difficultés ?

jour n°2 - après-midi

Rôle du psychologue auprès des personnes âgées (suite) :

- Travail en groupe : illustrations pratiques et apports de connaissance sur les approches non médicamenteuses
- Elaboration d'un projet de prise en charge collective : méthodologie
- Réflexion éthique sur la notion de collectif

jour n°3 - matin

Réflexions et échanges autour de projets mis en place ou à mettre en place : Quels intérêts et bénéfices ? Comment ?

L'animation de ce type de groupe : quelle clinique ?

- Travail en groupe : apports par chacun des participants d'une intervention d'une activité, d'un projet, d'un groupe de réflexion mis en place ou à mettre en place
- Comment élaborer un projet et sa dynamique ? Echanges sur les méthodologies. Quels écrits ?
- Eléments pratiques : construire son cahier des charges / ses outils, rédiger une proposition d'intervention, les conditions d'interventions, articulation avec la direction et avec les équipes, règles matérielles d'intervention, règles pratiques, pédagogiques et d'animations de groupe...

jour n°3 - après-midi

Savoir monter / proposer un projet, le mettre en œuvre / analyser les difficultés / le réajuster / l'évaluer.

- Réflexions sur les limites, les précautions et les atouts.
- Quelles articulations avec les équipes, la direction

Fin de stage. Evaluation, bilan.

méthodologie

- Apport de connaissances théoriques et légales en lien avec les compétences pratiques.
- Études de cas apportés par la formatrice et / ou les stagiaires.
- Echanges et dynamique de groupe.

outils d'évaluation

- Quizz connaissances
- Au début de la formation, chaque stagiaire précisera un point de chaque objectif de la formation / pratique personnelle. 3 objectifs, 3 questions/repères. Ces repères seront repris par chaque stagiaire en fin de formation afin d'évaluer si objectif atteint

le rôle du psychologue en institution gériatrique

PUBLIC
Psychologues

L'attestation Adeli des psychologues est demandée pour valider l'inscription.

GROUPE
5 à 14 participants maximum

LIEU
PARIS

DUREE
3 journées de 7 heures

SESSION
7 - 8 et 9 décembre

tarifs 2022 nets

adhérent FFPP : 622 €

non adhérent FFPP : 889 €

formations intra

Vous souhaitez mettre en place cette formation du catalogue dans votre établissement ?

Contactez-nous à l'adresse suivante :

formationsintraffpp@gmail.com

Un devis spécifique vous sera proposé suite à l'étude de faisabilité de la formation au sein de votre institution, de vos besoins et des modalités de mise en place.

Vous êtes en **situation de handicap** ?

Contactez-nous à l'adresse suivante :

formationsinterffpp@gmail.com

afin que soit défini et mis en place un accueil spécifique dans le cadre de votre handicap.

formatrice : Manon Pagano

Manon Pagano est psychologue spécialisée en neuropsychologie (Lille 3), formée à l'évaluation et la réhabilitation cognitive (hôpitaux universitaires de Genève). Sur la base de son expérience en consultation mémoire, en pôle gériatrique (médecine gériatrique aiguë, SSR) et en EHPAD, en prise en charge individuelle ou de groupe, elle connaît les attentes, limites et missions du psychologue au sein d'institutions variées. Elle propose des formations depuis 2012 auprès d'un public de professionnels de terrain et est formée à l'éducation thérapeutique du patient. En 2013, elle redirige sa pratique sur une intervention globale et au long cours à domicile auprès des populations âgées en situation dite « complexe » et intègre, en tant que gestionnaire de cas, un dispositif MAIA. Elle a une bonne connaissance de l'offre existante et de l'actualité médico-sociale de l'accompagnement des aînés. Depuis 2020 et à l'issue d'un Master en Éthique de la Santé et des Soins, elle sensibilise les stagiaires à certains concepts et principes en éthique à partir des tensions issues de leurs pratiques cliniques.



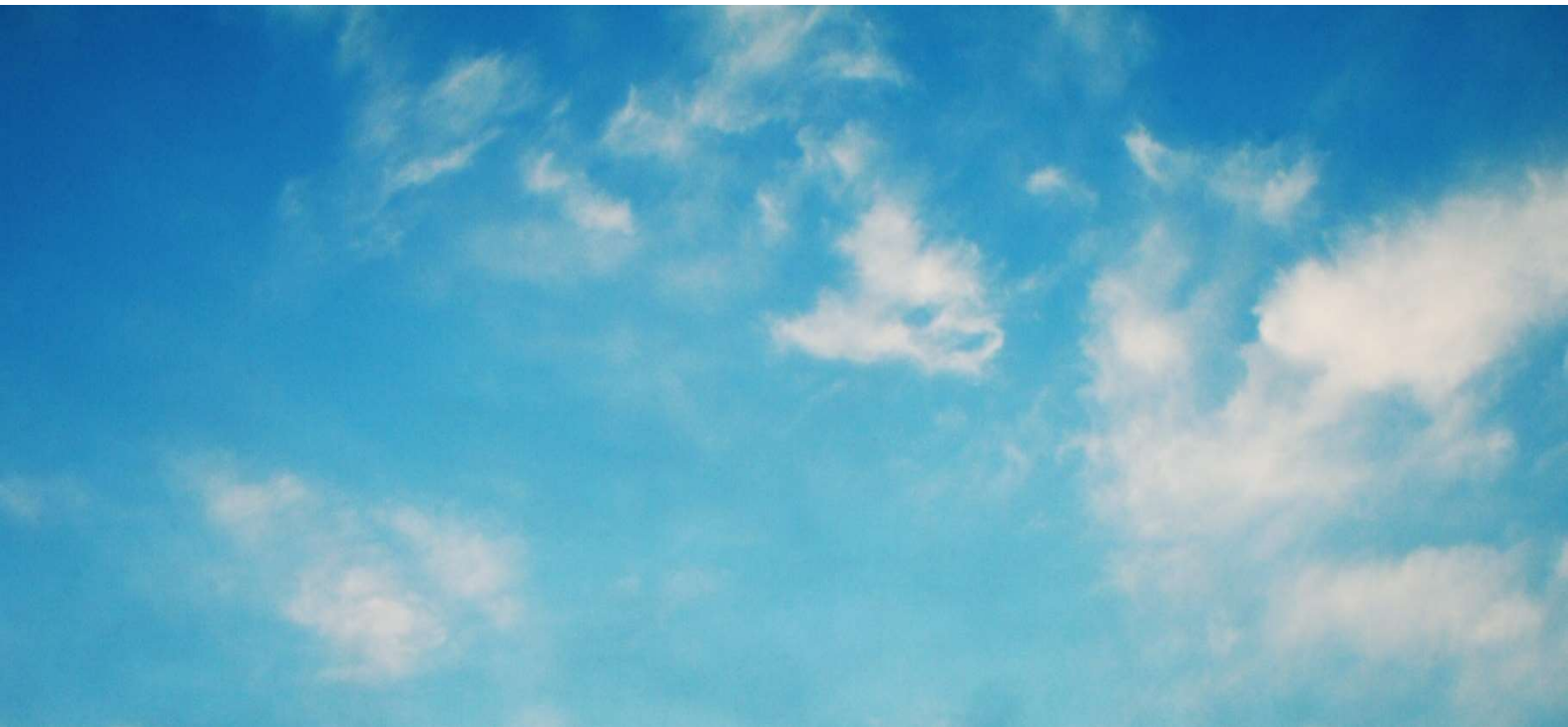
Fédération Française
des Psychologues
et de Psychologie

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualiopi a été délivrée au
de la méthode qualitative - Action de formation

Organisme formateur n° 11 75 38 152 75
RNA : W751158513 -- APE : 9499Z -- ANFH 320857
Certification qualiopi n°736011



Siège FFPP

71, Avenue Édouard Vaillant - 92774 Boulogne Billancourt Cedex

Siret : 448 221 804 000 41, APE 9499 Z

Téléphone : 09 86 47 16 17
(numéro non surtaxé)

E-mail : formationsinterffpp@gmail.com

www.ffpp.net